



L'ATELIER BIENVENUE DANS MA RÉSIDENCE

1. Un atelier pour prendre « un nouvel élan pour mieux vivre ensemble »

L'atelier « Bienvenue dans ma résidence » est un atelier venu étoffer l'offre du parcours prévention et déployé par le PRIF en Ile de France depuis janvier 2020. Il vise à accompagner les nouveaux arrivants en résidence autonomie en vue de faciliter leur adaptation à ce nouveau mode de vie.

Cet atelier est animé par quatre opérateurs.

Il a pour objectif :

A. Le contenu de l'atelier

L'atelier Bienvenue dans ma résidence poursuit les objectifs suivants :

- remettre le résident au centre afin qu'il reste acteur de son quotidien au moment de cette nouvelle étape de vie ;
- accompagner la transition de vie que constitue le déménagement en lieu de vie collectif ;
- lancer ou relancer la démarche de prévention au sein de la résidence ;
- promouvoir ce type d'habitat auprès du public sénior et de leurs proches-aidants ;
- valoriser les résidences dans leur environnement.



Le Prif, partenaire des jeunes de plus de 60 ans



B. Un contenu adapté et adaptable à tous types de publics

Il est attendu des partenaires opérateurs du réseau du Prif qu'ils soient en mesure d'adapter le format et le contenu des ateliers à toutes les situations rencontrées. Ainsi, l'atelier peut être déployé en présentiel, en visioconférence ou en audio. Le contenu et la durée de l'action doivent être adaptés en fonction du format selon les préconisations formulées dans le tableau ci-dessous.

Atelier présentiel et Atelier mixte (panachage présentiel et distanciel)	Atelier en Visio conférence	Atelier en audio conférence
6-8 Participants	5-7 Participants	5-7 Participants
Une conférence débat pluridisciplinaire (1h30)		
Objectif : présenter le Parcours prévention du Prif et sensibiliser un large public à sa dimension multifactorielle.		
Les 4 séances suivantes De 2h	Les 4 séances suivantes De 2h	Les 4 séances suivantes De 2h
<p>1^{ère} séance : « Je m'approprie mon lieu de vie » L'objectif de cette séance est d'amener les résidents à appréhender leur cadre de vie. Il s'agira d'étudier les opportunités d'aménagement en résidence autonomie et de présenter les accessoires innovants qui facilitent l'adaptation de l'habitat au vieillissement</p> <p>2^{ème} séance : « Rester en forme » Une séance tournée vers le bien-être qui abordera principalement les enjeux liés à la nutrition, à l'activité physique et aux fonctions cognitives. Ces thématiques seront traitées dans les grandes lignes puisque le Prif propose des ateliers dédiés à ces enjeux de prévention.</p> <p>3^{ème} séance : « Mes infos, mes démarches » L'objet sera d'aborder la question des démarches administratives liées à l'action sociale, à l'aide juridique et à l'aide administrative. La séance pourra permettre de donner des conseils sur plusieurs sujets, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La désignation d'une personne de confiance • Le mandat de protection future • Les démarches liées à l'implication dans la vie locale (collectivités, vie associative...) • La sécurité des données personnelles • Les pratiques illégales (démarchage téléphonique, vente forcée...) • Le rapport au numérique <p>4^{ème} séance : « Projet d'accompagnement, projet de vie » En bouclage, avec l'intervention de l'animateur et des responsables de la résidence autonomie, évoquer avec les résidents le spectre d'actions à mettre en place en tenant compte des conseils donnés durant l'atelier. Sans rentrer dans une logique d'entretiens individuels, il s'agira d'accompagner les résidents à la réflexion dans le cadre de la</p>		



Le Prif, partenaire des jeunes de plus de 60 ans



construction de leur projet personnalisé. L'aide à domicile (dispositif de l'aide à domicile mutualisée) sera également présenté.

Des conseils et recommandations sur des sujets connexes au bien vieillir tels que les activités physiques, l'alimentation, le sommeil, l'habitat ... en les reliant aux autres ateliers du Prif concernant ces thématiques.

2. Modalités de programmation de l'atelier

Le formulaire de candidature joint (Annexe) comporte le tableau permettant à chaque structure d'indiquer combien d'ateliers elle s'engage à mettre en place, animer et évaluer en Île-de-France en répondant au cahier des charges et notamment à la vision départementalisée de la programmation qu'il prévoit.

3. Formation préconisée pour les animateurs de l'atelier Bienvenue dans ma résidence

Selon les termes du [référentiel national inter-régime des actions collectives de prévention de la thématique « Bien vivre sa retraite »](#), il convient de s'assurer de la qualification ou de l'aptitude de l'animateur pour intervenir sur les thèmes généralistes du « Bien vivre sa retraite » auprès d'un public âgé.

L'animateur devra notamment :

- posséder des aptitudes à animer des groupes (pratiques pédagogiques, mises en situation),
- avoir une connaissance de la spécificité du public senior,
- être en capacité de recueillir les éléments permettant de réaliser une évaluation de l'action.

Par ailleurs, la structure devra garantir qu'elle est en capacité d'appuyer et de cadrer les intervenants des ateliers via un processus de recrutement clair ainsi qu'un dispositif de suivi, de formation continue et d'outillage des formateurs.



Le Prif, partenaire des jeunes de plus de 60 ans

